

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION AERONEF ANNEXE 1 EN ATO OU DTO

Ce formulaire doit être renseigné pour toute nouvelle intégration d'aéronef annexe 1 en ATO ou DTO. Un formulaire doit être fourni pour chaque aéronef introduit.

1. CARACTERISTIQUES DE L'AERONEF

Joindre les documents

Type d'annexe 1 <i>(Ne cochez qu'une seule case)</i>	<input type="checkbox"/> CNRAC <input type="checkbox"/> CDN/CDNS <input type="checkbox"/> CDNR <input type="checkbox"/> CNRA <input type="checkbox"/> CNSK <input type="checkbox"/> Laissez-Passer (LP) non EASA
Type d'aéronef	
Immatriculation de l'aéronef	
Certification acoustique <i>Obligatoire pour :</i> <i>Les CNRA, pour toutes les formations (sauf formation à la qualification de type hélicoptère) et si le premier CNRA a été délivré après le 01/09/2013</i> <i>Les CNSK, pour toutes les formations (sauf formation à la qualification de classe et de type)</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Fiche d'éligibilité décrivant les conditions techniques applicables aux vols de formation et approbation DSAC de ces conditions techniques <i>Obligatoire pour :</i> <i>Les formations ABL, LAPL, PPL et remorquage planeurs sur CNSK</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Document associé au CNRA <i>Obligatoire pour :</i> <i>Les CNRA utilisés en formation voltige</i> <i>Le CNRA doit être de catégorie vol acrobatique</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

2. FORMATIONS ENVISAGEES

Cadre à remplir pour les CDN/CDNS, CDNR, CNRA, CNSK et LP non EASA

Licence	<input type="checkbox"/> Précisez :
Autorisation de vol sans supervision (ABL)	<input type="checkbox"/> Précisez :
Qualification de classe ou de type	<input type="checkbox"/> Précisez :
Vol acrobatique	<input type="checkbox"/>
Remorquage de planeur	<input type="checkbox"/>
Remorquage de banderole	<input type="checkbox"/>
Vol de nuit	<input type="checkbox"/>
Vol montagne	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> Précisez :

3. UTILISATIONS ENVISAGEES

Cadre à remplir pour les CNRAC uniquement

Vol de familiarisation/entraînement sur CNRAC classe SEP avec instructeur pouvant être comptabilisé dans le cadre de l'expérience pour la prorogation classe SEP ou expérience glissante LAPL	<input type="checkbox"/>
Vol de contrôle de compétences sur CNRAC classe SEP dans le cadre de la prorogation classe SEP ou expérience glissante LAPL	<input type="checkbox"/>
Vol de contrôle de compétences sur CNRAC classe MEP dans le cadre de la prorogation classe MEP	<input type="checkbox"/>
Evaluation de compétences en vue de la prorogation qualification FI(A) ou CRI (A)	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> Précisez :

4. MAINTENANCE DE L'AERONEF

Joindre les contrats

L'entretien d'un aéronef annexe 1 doit être effectué dans un cadre agréé ou par une ou plusieurs personnes autorisées qui justifient de moyens et d'expérience appropriés dans les cas suivants :

- CDNR : pour toutes les formations ;
- CNRA : pour toutes les formations ; à l'exception des formations aux qualifications de type hélicoptère, de leur prorogation et de leur renouvellement ;
- CNSK : pour toutes les formations, à l'exception des formations aux qualifications de classe ou de type, de leur prorogation et de leur renouvellement.

Organisme AEA	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme UEA	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme 145'	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme CAO'	<input type="checkbox"/> Précisez:
Organisme SRE (CDNR, CNRA et CNSK)	<input type="checkbox"/> Précisez:

5. DEMONSTRATION DE CONFORMITE

Le responsable pédagogique doit désigner un instructeur qualifié pour voler sur l'aéronef afin que celui-ci évalue si l'aéronef est convenablement équipé et adapté aux cours de formation dispensés.

Nom et Prénom de l'instructeur désigné	
Licence et numéro de licence	

Pour les aéronefs OACI (CDN/CDNS)

	Description	Accessibilité depuis les deux places	
		Oui	Non
Commandes de vol primaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes de vol secondaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commandes moteur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de freinage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système d'alimentation carburant		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atterrisseur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre équipement nécessaire aux cours de formation dispensé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Avion) Capacité à effectuer des démonstrations de décrochage et évitements de vrille		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Hélicoptère) Capacité à effectuer des démonstrations d'autorotation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour les aéronefs non OACI (CNRA, CNSK, CDNR, CNRAC, LP non EASA)

	Description	Accessibilité depuis les deux places	
		Oui	Non
Commandes de vol primaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes de vol secondaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes moteur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de freinage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système d'alimentation carburant		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atterrisseur		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre équipement nécessaire aux cours de formation dispensé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Avion) Capacité à effectuer des démonstrations de décrochage et évitements de vrille		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(Hélicoptère) Capacité à effectuer des démonstrations d'autorotation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (i) doit pouvoir être contrôlé et manœuvré en toute sécurité dans toutes les conditions d'exploitation prévues, y compris après la défaillance d'un ou plusieurs systèmes de propulsion ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (ii) l'aéronef doit permettre une transition en douceur d'une phase de vol à une autre sans exiger des compétences de pilotage, une vigilance, une force ou une charge de travail exceptionnelles dans toutes les conditions d'exploitation probables ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (iii) l'aéronef doit avoir une stabilité suffisante pour que les exigences imposées au pilote ne soient pas excessives, compte tenu de la phase et de la durée du vol ;		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMC3 DTO.GEN.240(b)(2)/AMC2 ORA.ATO.135(b)(2) (iv) l'évaluation tient-elle compte des forces de contrôle, de l'environnement du poste de pilotage, de la charge de travail du pilote et d'autres considérations relatives aux facteurs humains (FH), en fonction de la phase et de la durée du vol.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. DECLARATION DE L'INSTRUCTEUR DESIGNE

Je certifie avoir évalué l'aéronef et vérifié qu'il est convenablement équipé et adapté aux cours de formation dispensés, conformément aux éléments décrits ci-dessus.

NOM	Date et signature

7. DECLARATION DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Je certifie avoir pris en compte les résultats de l'évaluation de l'aéronef et je certifie que les documents fournis permettant l'utilisation de l'aéronef annexe 1 sont exactes et conformes.

NOM	Date et signature

La DSAC devra émettre une autorisation d'utilisation de l'aéronef en ATO ou en DTO avant que l'organisme puisse exploiter l'aéronef.

Dans le cas d'un ATO, l'organisme devra communiquer la liste de flotte mise à jour ainsi que les manuels éventuellement impactés par cette intégration.